

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLÔME DE NIVEAU 5



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



BTSa Aménagements Paysagers

Section aménagée pour les
pluriactifs de montagne

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 38349



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTSa Aménagements Paysagers **forme des techniciens supérieurs polyvalents** capables de :

- **Concevoir, analyser et conduire des projets d'aménagement paysager**, en tenant compte des contraintes techniques, écologiques, esthétiques et socio-économiques
- **Organiser, coordonner et piloter** les travaux et chantiers paysagers, gérer les équipes et les ressources
- **Maîtriser** le choix des végétaux, les techniques de mise en œuvre et d'entretien des aménagements extérieurs dans une logique de transition écologique
- **Intégrer les aspects réglementaires, économiques et contractuels** liés à la réalisation de travaux paysagers

PUBLIC CIBLÉ

La formation s'adresse aux candidats souhaitant **se former aux métiers de l'aménagement paysager** après un un Bac général ou un bac professionnel et **déjà engagé dans une formation de moniteur, de pisteur ou ayant une activité liée aux sports d'hiver**.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un **baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4** équivalent
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Dossier de candidature à déposer sur Parcoursup www.parcoursup.fr
- Etre engagé dans un parcours pluriactif : moniteur, pisteur secouriste, conducteur de télésiège, daineur...

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 5900 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

Premier équipement financé : EPI ou ordinateur portable.

STATUT DE L'APPRENTI

L'**apprenti est salarié de son entreprise**, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au centre de formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le **centre est signataire de la charte H+** pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Rentrée : Septembre
- **1350 h de cours en centre de formation et 2380 h en entreprise**
- **Parcours sur 3 ans et 6 semestres. Congés sans solde pendant l'hiver.**
- Organisation en alternance (centre de formation / entreprise)
- Pas d'accompagnement du centre de formation pendant l'hiver, l'apprenti poursuit sa formation de moniteur ou de pisteur de manière autonome.



CONTENU DE LA FORMATION

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

C4 - Organisation du travail et encadrement d'équipes

Organiser les chantiers et encadrer les équipes en sécurité

C5 - Gestion de la végétation des aménagements paysagers

Analyser et gérer la végétation d'un espace

C6 - Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers

Gérer la réalisation et l'entretien des infrastructures et réseaux

C7 - Gestion technico-économique de chantiers

Assurer le suivi technico-économique d'un chantier

C8 - Élaboration d'un projet d'aménagement paysagers

Concevoir et présenter des projets paysagers

CAPACITÉS DU TRONC COMMUN

C1- Inscription dans le monde d'aujourd'hui

Comprendre et argumenter les enjeux de société.

C2 - Construction du projet personnel et professionnel

S'insérer professionnellement et conduire des projets.

C3 - Communication

Communiquer efficacement, y compris en langue étrangère.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

PRATIQUES DE FORMATION

- **Plan de formation semestrialisé** pour les CCF (Contrôles Continus de Formation)
- 3 épreuves terminales (1 épreuve écrite et 2 épreuves orales)
- Possibilité d'aménagement de parcours si VAE ou VAA (validation d'acquis)
- **Visites de terrain**, simulation de situations professionnelles
- **Suivi individualisé**, en entreprise et en centre de formation
- **Journée d'intégration**

DÉBOUCHÉS

PROFESSIONNELS

- **Chef d'équipe** en entreprise de paysage
- **Conducteur de travaux** après quelques années d'expérience
- **Assistant concepteur** paysagiste
- Paysagiste concepteur si poursuite d'études
- Technico-commercial en fournitures paysagères
- **Chef d'entreprise en aménagements paysagers**
- Métiers en lien avec l'environnement et la gestion des espaces

POURSUITES

D'ÉTUDES

Licences professionnelles (conception paysagère, gestion et management de chantier, **Certificats de spécialisation** (élagage et maçonnerie paysagère...) Écoles d'ingénieur du paysage, École Nationale Supérieure du Paysage

LES +



Voyage d'étude,
projet de classe

Attestation valant
CACES

Certificat d'Aptitude
à la Conscience En
Sécurité



Réseau de
professionnels
du paysage

AIPR

Autorisation
d'Intervention à
Proximité des
Réseaux



Parc arboré de
42 hectares



Adapté aux
pluriactifs de
montagne



CONTACTS

Via le formulaire
en ligne [ici](#)

ou en scannant
ce Qr Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS
1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 25 42 02
ofa.la-motte-servolex@educagri.fr



**L'AVENTURE
D'UN VIVANT**

**Natur
Académie**

UNIVERSITÉ NATIONALE D'AGRICULTURE
ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

AVENUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
93100 CLAMART



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.